

COOPÉRATION SUD-SUD :

les perspectives pour l'Algérie et ses voisins

M. MOURAD AHMIA

Diplomate algérien
Secrétaire exécutif de l'Organisation du Groupe des 77
aux Nations unies, New York



CADRE CONCEPTUEL ET MODALITÉS DE LA COOPÉRATION SUD-SUD¹

La coopération Sud-Sud est une entreprise commune aux peuples et aux pays du Sud, fondée sur les principes de solidarité, de coopération et d'autosuffisance. Cette coopération n'est pas un choix optionnel mais un impératif qui vient compléter la coopération Nord-Sud. En fait, la coopération Sud-Sud est née des attentes fondées sur les objectifs et les aspirations spécifiques au contexte historique et économique des pays du Sud. Elle est et demeure la responsabilité première des pays en développement selon les deux principes fondamentaux suivants :

- La coopération Sud-Sud se présente comme une action commune des pays du Sud fondée sur des grands objectifs fédérateurs pour le développement et basée sur le partenariat, la solidarité, l'autonomie collective, ainsi que sur le respect de la souveraineté nationale ;
- La coopération Sud-Sud ne remplace pas la coopération Nord-Sud et ne doit pas être analysée ni évaluée sur les bases et les critères des relations Nord-Sud.

De ce fait, au cours de ces dernières années, la coopération Sud-Sud s'est davantage diversifiée en adoptant des méthodes novatrices et en s'efforçant de s'adapter aux réalités économiques de chaque pays. Ce mode de coopération vise essentiellement à renforcer l'autonomie individuelle et collective des pays du Sud, en vue de faire face aux multiples défis du développement. Par ailleurs, elle offre aux pays en développement les moyens de participer plus activement à l'élaboration des politiques et

à la prise de décisions au plan international y compris le renforcement de leur capacité de négociation au niveau international.

Cette perception de la coopération Sud-Sud a été réaffirmée par l'ensemble des pays en développement y compris l'Algérie par la voix de son président Abdelaziz Bouteflika lors de l'ouverture du 2^e Sommet du Sud du Groupe des 77 qui s'est tenu à Doha (Qatar), le 15 juin 2005 : « Nous ne considérons pas la coopération Sud-Sud comme une alternative à la coopération Nord-Sud, mais comme un moyen de valoriser au mieux nos complémentarités, ce qui induira nécessairement un renforcement de notre poids collectif sur la scène internationale et de notre pouvoir de négociation dans les questions économiques mondiales ».

(1) Ahmia, Mourad (1996), Perspectives d'une conférence des Nations unies sur la coopération Sud-Sud et le développement, CTPD/PNUD coopération sud, février 1996, pp. 73-74.

BILAN DE LA COOPÉRATION SUD-SUD : OBSTACLES ET PERSPECTIVES

Le bilan des quatre dernières décennies de la coopération Sud-Sud dans l'ensemble demeure modeste au regard des espoirs qui ont été placés en elle et compte tenu des potentialités qu'elle recèle. Aujourd'hui, il est largement reconnu qu'il appartient aux pays en développement d'adopter une démarche évolutive, flexible et réaliste favorisant la mise en œuvre des projets concrets sous-régionaux, régionaux et interrégionaux en tenant pleinement compte de leurs capacités financières et de leurs besoins réels. L'on s'accorde à reconnaître également qu'une approche réaliste avec des objectifs modestes, soutenue par un suivi efficace, une volonté politique réelle et un soutien international sont les seuls à même de permettre à la coopération Sud-Sud d'atteindre sa maturité.²

Pour la plupart des pays en développement y compris l'Algérie, il suffit d'identifier un certain nombre de projets viables susceptibles de donner une impulsion à cette coopération pour en améliorer sa visibilité et son efficacité. Sa valorisation se fera bien entendu en impliquant l'ensemble du système des Nations unies qui en agissant notamment dans le sens de la mise en valeur des potentialités des pays du Sud, permettra d'exploiter les complémentarités existantes entre ces pays et renforcer leur capacité d'autogestion en termes de développement durable.

En dépit des efforts déployés aux cours de ces dernières années par les pays du Sud, la situation actuelle laisse apparaître en réalité un décalage considérable entre le potentiel existant et le peu de progrès enregistrés dans la plupart des secteurs de coopération identifiés comme prioritaires. Les causes principales de cet écart justifient les faiblesses des performances de la coopération Sud-Sud. En ce sens, parmi les obstacles relevés, trois sont à souligner :

- Le manque de moyens financiers adéquats au niveau des pays en développement et la faiblesse de l'appui financier et technique des pays développés;
- L'absence d'une facilité de financement de la coopération Sud-Sud au niveau international (l'initiative de la création d'une Banque du Sud, lancée par le Groupe des 77 en 1981 n'a toujours pas abouti)³ ;
- Le manque d'intérêt politique de la part de la communauté des donateurs à l'égard de la coopération Sud-Sud y compris dans sa composante triangulaire.

De ce fait, la coopération Sud-Sud a connu des succès et des échecs liés au contexte économique international qui a également largement influencé les politiques et stratégies économiques des pays du Sud. Il est évident que les potentialités de la coopération Sud-Sud seraient grandement multipliées grâce à un appui soutenu des pays du Nord et des organisations internationales.

Par ailleurs, le renforcement des relations Nord-Sud aurait, sans aucun doute, un impact considérable sur la coopération entre les pays en développement. En ce sens, des efforts devraient être déployés pour revitaliser la coopération Sud-Sud ainsi que la coopération triangulaire afin de mettre à profit la nouvelle configuration géographique des relations économiques internationales.

À cet égard, le temps est venu de tirer les leçons des expériences passées et de s'investir dans cette forme de coopération qui recèle d'importantes possibilités dans plusieurs domaines. C'est dans ce contexte, que l'idée de la convocation de la Conférence des Nations unies sur la coopération Sud-Sud, initiée par l'Algérie en sa qualité de Président du Groupe des 77 à New York en 1994⁴, est revenue à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. Le but de cette Conférence est de dresser un bilan de la coopération entre les pays du Sud et d'adopter un nouveau plan d'action en la matière. Avec la tenue de la Conférence à Nairobi (Kenya) du 1^{er} au 3 décembre 2009⁵, la coopération Sud-Sud recevra certainement l'appui institutionnel et financier adéquat dont elle a besoin afin d'atteindre les objectifs de développement.

Par ailleurs, la tenue du 3^e Sommet Sud du Groupe des 77 prévu fin 2010 en Afrique, offrira une occasion privilégiée pour une mise en œuvre effective des décisions de la conférence.

COOPÉRATION SUD-SUD : AXE FONDAMENTAL DANS LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'ALGÉRIE

L'Algérie a toujours joué un rôle de premier plan dans la promotion de la coopération et de l'intégration économique régionale et sous-régionale. C'est l'un des premiers pays qui a pris conscience des immenses potentialités et complémentarités des économies des pays en développement et des larges perspectives qui leur sont ainsi offertes pour une coopération dynamique. L'adoption de la Charte d'Alger⁶ par la première Conférence ministérielle du Groupe des 77, le 25 octobre 1967 à Alger, constitue un témoignage de l'engagement de l'Algérie envers la coopération Sud-Sud.

(2) Ahmia, Mourad (2008), *The Group of 77 in the United Nations: South South Cooperation, Volume II, Oxford University Press, New York.*

(3) Ahmia, Mourad (2005), *Yearbook of The Group of 77 2005, Group of 77 publications, United Nations Headquarters, New York*

(4) *Résolution A/RES/49/96*

(5) *Résolution A/64/L.1*

(6) Ahmia, Mourad (2006), *The Group of 77 at the United Nations: the collected documents of the Group of 77, special anniversary edition, Volume I, Oxford University Press, New York, pp. 21-46*

L'Algérie a toujours encouragé la solidarité Sud-Sud et la promotion de l'autonomie collective des pays du Sud dans le cadre d'une stabilité sous-régionale et régionale. Ainsi, la politique de bon voisinage, le respect mutuel, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, la solidarité et la complémentarité des intérêts constituent les principes de base qui sous-tendent cette coopération.

À cet égard, la coopération entre l'Algérie et ses voisins ainsi que d'autres pays en développement a contribué à créer des interactions multiples afin d'atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international. L'Algérie a su encourager la coopération Sud-Sud par la promotion de l'investissement et la facilitation du commerce notamment, à travers le système global de préférences commerciales entre les pays en développement (SGPC) et la création de sociétés mixtes. Des mécanismes de suivi efficaces ont en outre été mis en place dans le cadre des grandes Commissions mixtes de coopération afin d'évaluer les progrès et apporter les correctifs et ajustements nécessaires aux projets de coopération au niveau bilatéral.

L'appartenance commune de l'Algérie et de ses voisins à diverses institutions internationales, régionales et sous-régionales telles que l'Union Africaine, l'Union pour la Méditerranée, le Groupe des 77 et l'Union du Maghreb Arabe (UMA), constitue une large base référentielle en termes de principes pour la promotion de la coopération Sud-Sud.

COOPÉRATION ENTRE L'ALGÉRIE ET SES VOISINS DU SAHEL

Au niveau sahélien, l'Algérie maintient une contribution active à la progression de l'Union africaine, à la consolidation de la paix et de la sécurité de la région ainsi qu'à la dynamisation de l'apport du NEPAD à la coopération entre les pays africains et les autres pays en développement.

Sur le plan politique, les relations entre l'Algérie et ses voisins du Sahel, notamment celles avec le Niger et le Mali, sont excellentes. En effet, durant ces cinq dernières années, un nombre appréciable de rencontres diplomatiques ont été organisées dans les deux sens. En témoignent l'échange des visites officielles des responsables de ces pays, les Commissions mixtes ainsi que les comités bilatéraux qui se tiennent périodiquement entre l'Algérie, d'une part et, le Niger et le Mali, d'autre part.

À titre d'exemple, la 9^e session de la Commission mixte de coopération bilatérale entre l'Algérie et le Niger, tenue en avril 2008, a été l'occasion de la signature de différents accords portant, entre autres, sur la formation et



Pipeline au Nigeria

l'enseignement professionnels, la jeunesse et les sports et les ressources en eau. Des projets d'accords dans les secteurs de la santé, de l'enseignement supérieur, de la culture, du tourisme et de l'artisanat ont été développés pour enrichir davantage cette coopération fructueuse. Par ailleurs, l'Algérie a exprimé sa solidarité durant les catastrophes naturelles telles que la famine et les inondations qui ont secoué le Niger en 2005 et en 2006. Des opérations conjointes entre l'Algérie et le Niger ont lieu périodiquement dans le cadre de la lutte contre le fléau acridien ainsi que la désertification.

De même avec le Mali, l'Algérie a joué un rôle de médiateur déterminant pour la restauration de la paix et de la stabilité dans la région de Kidal au Mali, à travers l'Accord d'Alger signé en juillet 2006 entre les parties concernées. La coopération dans les régions frontalières est remarquablement développée et mérite d'être soulignée.

Les rencontres périodiques entre l'Algérie et les pays sahéliens pour examiner la question du développement et de la paix dans la sous-région se penchent également sur l'examen des points cruciaux tels que la lutte antiterroriste et l'immigration clandestine. D'ailleurs, l'espace saharien est devenu un enjeu d'importance à tel point que les pays de la sous-région ont pris conscience de la nécessité d'une coopération étroite pour lutter contre le terrorisme. Le transport aérien et la contribution de l'Algérie au désenclavement de ces deux pays et la présence de longue date de la compagnie nationale « Air Algérie » dans ces pays méritent d'être mentionnées.

Sur le plan économique, les échanges commerciaux entre l'Algérie et ses voisins demeurent insuffisants par rapport aux potentialités existantes comme l'a relevé la conférence d'Alger pour la facilitation des échanges commerciaux⁷.

(7) Rapport de la première conférence sur la facilitation des échanges commerciaux au Maghreb tenue à Alger le 21 et 22 novembre 2005.

En effet, selon le Fonds Monétaire International (FMI), malgré les efforts de libération du commerce extérieur, en éliminant un certain nombre d'obstacles non tarifaires (quotas et licences) ainsi qu'en simplifiant et diminuant les tarifs existants (réduits de 27 % à 18,7 % en dix ans) la part du commerce intra-régional correspond uniquement à 2,7 % des échanges globaux⁸.

Cependant, il serait utile de noter les grands projets économiques fédérateurs lancés par l'Algérie récemment à savoir :

- Le projet de la route transsaharienne qui a été lancé pour relier l'Algérie et le Nigeria avec des connexions notamment avec le Mali, le Niger et le Tchad.
- Le projet de gazoduc transsaharien (Trans-Saharan Gas Pipeline) qui doit permettre l'acheminement de gaz du Nigeria jusqu'en Europe en passant par le Niger et l'Algérie. Le projet comporte également la pose d'un câble de fibre optique pour faciliter les communications.

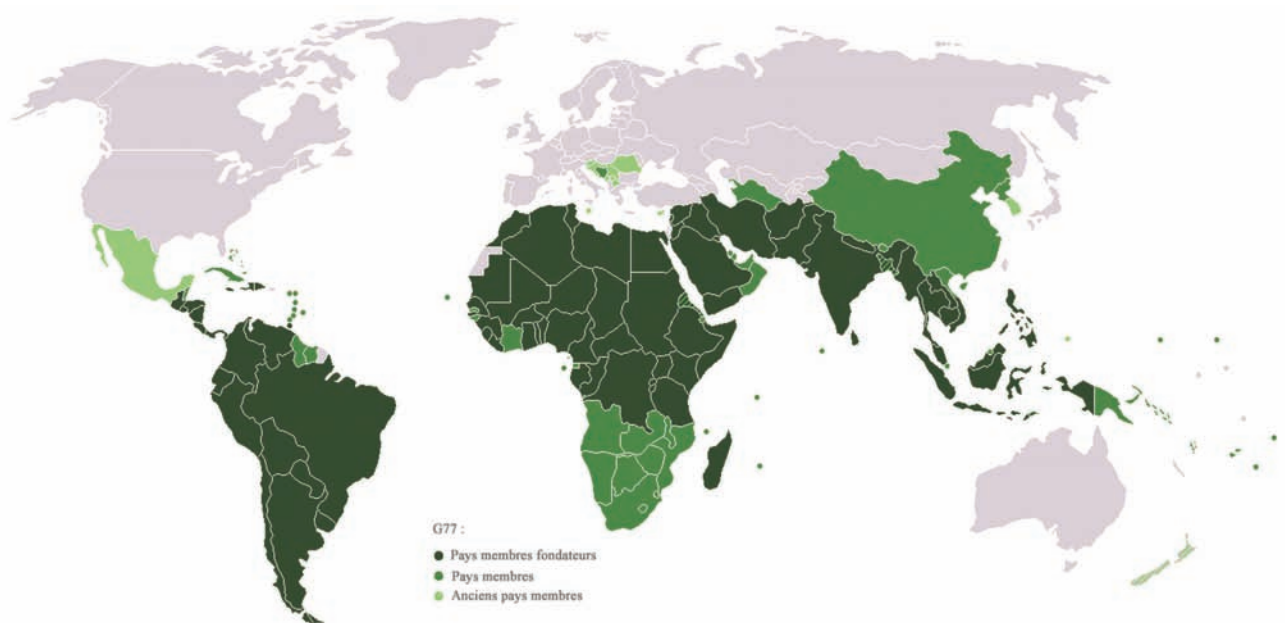
→ L'intervention de l'entreprise pétrolière algérienne SONATRACH pour des prospections pétrolières et gazières dans le Nord du Mali et du Niger.

Ce sont surtout ces grands projets fédérateurs qui ouvrent des perspectives prometteuses pour la coopération entre l'Algérie et ses voisins du Sud. Il convient de signaler, aussi qu'en matière de renforcement des capacités, la formation des cadres représente un volet important de la coopération entre l'Algérie et ses voisins en particulier avec le Niger, le Mali, le Tchad, la Mauritanie ainsi que la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD). Cependant, le plus grand obstacle demeure évidemment celui de l'insuffisance des infrastructures de base visant à soutenir les échanges commerciaux entre les pays de la sous-région.

(8) Rapport du FMI sur les progrès de l'intégration régionale au Maghreb, octobre 2008, pp. 4-5.

LE GROUPE DES 77

Le Groupe des 77 aux Nations unies est une coalition de pays en développement, conçue pour promouvoir les intérêts économiques collectifs de ses membres et créer une capacité de négociation accrue aux Nations unies. Créée par 77 pays, l'organisation a grandi et compte actuellement 130 pays membres. Le Groupe fut fondé le 15 juin 1964 par la Déclaration commune des 77 pays à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). La première rencontre d'importance eut lieu à Alger en 1973, où fut adoptée la Charte d'Alger et où les bases de structures institutionnelles permanentes furent posées. On trouve des antennes du Groupe des 77 à Rome (FAO), Vienne (ONUDI), Paris (UNESCO), Nairobi (PNUE) ou encore à Washington, D.C. (FMI et Banque mondiale).





COOPÉRATION ENTRE L'ALGÉRIE ET SES VOISINS DU MAGHREB

Il serait assez difficile de tenter de lister les volets de la coopération bilatérale entre l'Algérie et chacun des pays maghrébins. L'Union du Maghreb Arabe (UMA) qui compte cinq États : l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, a été créée en février 1989, et a, à son actif, la réalisation de nombreux projets, notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire, la consolidation de l'infrastructure et la promotion des ressources humaines. Cependant, malgré les efforts déployés, l'Union a connu un ralentissement de ses activités entre 1996 et 2000.

Il est important de relever l'initiative engagée par l'Algérie depuis 2001 en vue de réactiver les structures et organes de l'UMA et mettre un terme à la paralysie qui caractérise ses activités. Cette initiative a été marquée par d'importantes rencontres des hauts responsables des pays membres de l'Union dans les différents secteurs économiques. L'année 2007 a ainsi vu la naissance de la Banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur, un vecteur important pour stimuler les échanges commerciaux entre les pays du Maghreb.

De même, l'Union continue de jouer un rôle déterminant dans le développement de l'agriculture, et les questions touchant à l'environnement telles que la désertification et la biodiversité.

La coopération bilatérale englobe l'ensemble des pays membres de l'Union. Dans ce contexte, il convient de signaler les grands projets de gazoducs que l'Algérie a réalisés en direction du marché européen, à travers la Tunisie en direction de l'Italie et à travers le Maroc en direction de l'Espagne et du Portugal.

D'autre part, l'initiative pour la création d'une zone économique maghrébine de libre échange n'a toujours pas abouti bien que la création de ladite zone ait été l'un des objectifs de l'UMA.

La proximité de l'Europe de même que la mondialisation des marchés poussent naturellement les pays maghrébins à redoubler d'efforts pour une meilleure intégration dans l'économie mondiale.⁹ Des progrès en matière d'intégration sous-régionale pourraient s'avérer bénéfiques pour l'expansion des échanges entre les pays maghrébins, l'Europe et le reste du monde.

À ce titre, le président Abdelaziz Bouteflika a réaffirmé lors de son allocution devant la 64^e session de l'Assemblée Générale des Nations unies tenue à New York le 23 septembre 2009 que : « l'attachement de l'Algérie aux objectifs d'une politique de bon voisinage se manifeste, notamment, à travers les nombreuses initiatives et les

efforts sincères qu'elle a déployés en partenariat avec ses voisins. Nous sommes fermement convaincus que la présentation de la paix, la promotion du développement et le respect des droits des peuples sont les fondements nécessaires et incontournables de la construction d'un Maghreb arabe apaisé, uni et prospère. Un Maghreb stable et totalement intégré ».

COOPÉRATION SUD-SUD : UNE CONSTANTE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE L'ALGÉRIE

Au cours de cette dernière année, l'Algérie a lancé un nouveau programme national d'investissement de l'ordre de 150 milliards de dollars pour les cinq prochaines années.

Certes, le programme est destiné avant tout à répondre aux besoins de l'économie nationale algérienne, à la réduction des déséquilibres entre les différentes régions du pays ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie de la population algérienne. Néanmoins et comme cela est attesté par le projet d'autoroute Est-Ouest, l'impact de l'investissement national prépare aussi le pays à l'intégration au sein de l'environnement sous-régional et régional. En effet, le pays a vocation à servir de trait d'union entre l'Afrique et l'Europe.

L'économie algérienne renferme un formidable potentiel d'accroissement des échanges et une plus grande intégration des pays voisins de l'Algérie en partant de la coopération Sud-Sud.

L'Algérie, en tant que pays en développement, continue de s'investir pour la promotion de la coopération Sud-Sud et pour le renforcement des liens de solidarité et de fraternité entre les pays du Sud. Dans ce cadre, le pays œuvre au développement de la coopération et des échanges multiformes avec les pays du Sud ainsi qu'à la progression de l'intégration économique régionale et sous-régionale.

Enfin, l'Algérie, conformément aux principes et objectifs de sa politique étrangère, ambitionne de consolider davantage la coopération Sud-Sud et d'élargir le champ de ses relations économiques et commerciales avec ses voisins notamment dans le cadre des grandes organisations interrégionales, régionales et sous-régionales y compris le Groupe des 77, l'Union Africaine, l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et l'Union pour la Méditerranée (UPM).

(9) Mourad, Ahmia (2009), *The Group of 77 at the United Nations: The North-South Dialogue, 1963-2008, Volume III*, Oxford University Press, New York, pp. 21-46.